

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**
REUNION DU 10/01/2023
DECISION N° 20230110_B_001

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
M. Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Nathalie JOLIVET, Christine BONNEFOY, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du
13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil
Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique :
**Objet : Convention de participation à des charges de fonctionnement du château
d'Aurec sur Loire pour l'année 2022 à passer avec la SPL Loire Semène Loisirs**

N° 20230110_B_001

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de participation à des charges de fonctionnement
du château d'Aurec sur Loire à passer avec la SPL Loire Semène Loisirs à
hauteur de 50 % pour l'année 2022 pour un montant de 8 202,50 €.
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 10 janvier 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

